« D'une autre part, les pensées de la vie religieuse, sur lesquelles j'ai eu l'occasion de faire des ouvertures à Votre Grandeur, ont pris par suite des réflexions et des retraites que j'ai faites, un caractère de fixité qui a déterminé l'avis des personnes éclairées que je devais consulter en ce point. Assuré du besoin que j'ai présentement de ce secours, puis incertain si mon âge qui a déjà soulevé une difficulté ne serait pas un obstacle à mon admission dans le cas d'un nouvel ajournement, je vous prie, Monseigneur, de permettre mon entrée dans la Com, agnie de Jésus à la fin de cette année scolaire.

¿ Je sais qu'un changement dans l'administration du petit séminaire exige un certain délai pour qu'il s'opère d'une manière facile et régulière. Mais sept mois s'écouleront avant que mon successeur

commence sa gestion.

Je n'ignore pas non plus que tout prêtre (et plus encore ceux qui doivent leur éducation au diocèse) lui doivent aussi leurs services. Sous ce rapport, j'ose croire, Monseigneur, que je ne suis pas en retard. Depuis vingt et un ans que je suis dans l'éducation, je ne me suis pas épargné et vous n'avez pas dans les écoles de votre diocèse un seul ecclésiastique, sauf M. Lambert, qui compte

autant d'années vouées à la jeunesse.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que si la Providence, après un noviciat, me fermait les portes de la vie religieuse, je me rangerais immédiatement sous votre houlette pour me dévouer aux travaux que mon Evêque jugerait convenable de m'imposer. Mais ce que j'éprouve le besoin d'exprimer à Votre Grandeur, c'est qu'éloigné d'Elle par une vocation nouvelle j'y garderai, comme un souvenir cher et précieux, le sentiment de la confiance et des bontés dont

elle n'a cessé de m'honorer > (1).

Mgr Angebault accorda par retour du courrier la permission demandée et M. Dérice écrivit tout de suite au provincial des jésuites. Il en informa l'évêque en le remerciant. « Soulagé, lui disait-il, d'un fardeau et d'une responsabilité qui étaient au-dessus de mes forces, je sens que d'ici aux vacances je vais me donner à mes fonctions avec confiance et courage. Puissé-je par ces derniers mois de dévouement achever de payer ma dette à un diocèse qui partout et toujours occupera la première place dans mon cœur » (2).

La résolution prise par M. Dérice s'ébruita peu à peu et, le jour de sa fête, le 29 juin, la prochaîne séparation fut le thème des discours et d'une cantate, composée par l'abbé Herbault, le professeur de musique. Elle fut vivement goûtée et mérita à l'auteur les applaudissements les plus flatteurs. En voici quelques vers

Tu pars; du moins nos cœurs, notre amour et nos vœux Suivront sur d'autres bords tes travaux glorieux. Oui, tu pars, et bientôt sur nos lyres mourantes Doit murmurer l'adieu de nos voix expirantes...

M. Dérice quittait Mongazon à quarante et un ans; il vécut encore quarante et un ans dans la Compagnie de Jésus. Quelque-

Lettre du 14 février.
Lettre du 16 février.